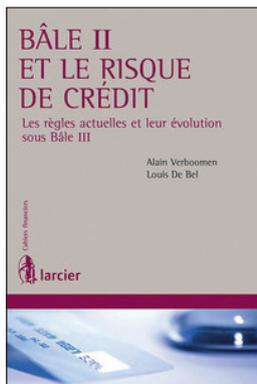


Les dernières lectures économiques indispensables à votre culture pro



BÂLE II ET LE RISQUE DE CRÉDIT : LES RÈGLES ACTUELLES ET LEUR ÉVOLUTION SOUS BÂLE III

ALAIN VERBOOMEN
ET LOUIS DE BEL
LANCIER, 2011,
320 PAGES - 60 €

Au départ, un ouvrage ambitieux se proposant d'offrir "une description conviviale de la réglementation prudentielle [en matière bancaire]" tout en analysant son "évolution depuis le milieu des années 1980 (Bâle I) jusqu'à aujourd'hui (Bâle III), alors que les régulateurs tentent de tirer les leçons de la crise [...]" co-rédigé par deux praticiens spécialistes des normes prudentielles bancaires. À l'arrivée, un livre intéressant alliant un exposé didactique assez clair de concepts comptables et financiers particulièrement complexes et une analyse fouillée de l'évolution des normes légales; l'accent étant mis sur l'Union européenne et, plus particulièrement, sur le cadre réglementaire en France et dans les pays du Benelux.

L'ouvrage d'Alain Verboom et Louis De Bel⁽¹⁾ permettra au plus grand nombre (experts-régulateurs, comptables, analystes crédit, spécialistes du secteur bancaire, juristes et *risk-managers*, mais aussi opérateurs de marché généralistes, économistes et gérants de fonds) d'accéder aisément à "l'état de l'art" en matière de normes prudentielles bancaires et de mieux appréhender la manière dont ces normes doivent être appliquées par les banques et par les instances chargées de les contrôler.

Tout au plus pourrait-on regretter que les auteurs n'aient pas cru devoir élargir davantage leur champ de réflexion aux dynamiques socioéconomiques, institutionnelles et politiques qui sous-tendent l'élaboration de telles règles par les experts du comité de Bâle sur le contrôle bancaire (*Basel Committee on Banking Supervision*) nommés par les gouvernements des pays du G20, la Suisse et le Luxembourg. Ces normes prudentielles se situent précisément au "carrefour sanglant" du droit, de la finance et de l'action publique, pour reprendre la formule de l'essayiste américain Irving Howe: l'analyse approfondie de l'évolution du système réglementaire au cours des vingt dernières années et des *a priori* idéologiques qui la sous-tendent est indispensable à la compréhension de la crise économique que nous traversons aujourd'hui.

Pour le meilleur et, surtout, pour le pire, les recommandations dites de Bâle II, adoptées en 2005, transposées en droit européen par la directive "fonds propres réglementaires" (ou CRD), entrée en application en janvier 2008, ont imposé *de jure* aux banques l'utilisation d'estimations standardisées du "risque crédit" émises essentiellement par deux grandes agences de notation américaines... Dès lors, les besoins en fonds propres des banques s'accroissent mécaniquement au fur et à mesure que la notation des titres obligataires sous-jacents se dégrade, enfermant ainsi les établissements financiers même les plus solides et leurs autorités de tutelle désormais impuissantes dans une trappe financière auto-entretenu.

(1) Alain Verboom est expert réglementaire auprès de la Direction des Risques Crédit de BNP Paribas. Louis De Bel est spécialiste des normes prudentielles dans le secteur des services financiers, consultant auprès de grandes institutions financières du Benelux, et formateur en matière de risque de crédit.

M. Nicolas J. Firzli,
Directeur général
du World Pensions Council
(WPC) & membre du comité
de rédaction d'Analyse
financière

FRANCE, ÉTAT CRITIQUE JEAN PEYRELEVADÉ AVEC PIERRE-ANTOINE DELHOMMAIS PLON, 2011

215 PAGES - 18 €

Écrit dans la perspective
de l'élection présidentielle,



avant la primaire socialiste, ce livre dresse un bilan lucide de la situation de la France. Revendiquant son indépendance de caractère et de pensée, tout en réaffirmant son ancrage à gauche, l'auteur jette un regard d'économiste, défenseur des équilibres fondamentaux, sur le déclin français par rapport à ses partenaires industrialisés.

Si la France résiste plutôt mieux pendant les crises grâce à l'effet contracyclique de son système de protection sociale, elle n'en sort pas de façon sérieuse. Stigmatisant l'attrait pour le laxisme interne d'une partie de la gauche, l'auteur rend responsable d'une accélération brutale du déclin la réforme des 35 heures, démonstration à l'appui. Contrairement à l'Allemagne et aux pays d'Europe du Nord qui redoublent d'efforts à cette occasion, le passage à l'euro a entretenu en France et dans l'Europe du Sud un sentiment d'impunité et permis un développement inconsidéré de la dette publique. Face au modèle de conquête (Allemagne, Chine,

Corée...) et au modèle impérial anglo-saxon, l'anti-modèle français a choisi ni de se battre ni d'assumer consciemment une sorte de déclin confortable. L'auteur lance un vibrant plaidoyer pour l'industrie française, la mal aimée, mais qui assure 80 % de nos exportations. Or depuis dix ans, des marges trop faibles et un taux record de prélèvements entraîne la dégradation de l'appareil productif français alors que les mesures profitent plutôt aux services. Terminant par les conditions du redressement, l'auteur insiste sur l'indispensable volonté politique et se réfère au rigoureux plan Ruffé de 1958. Sévère sur le bilan du président sortant, il regrette que les programmes des candidats soient très loin de répondre aux enjeux et trace les grandes lignes de ce qui serait indispensable: réduction énergétique de la dette et des déficits publics, traitement de la sous-compétitivité de l'appareil productif et sa nécessaire métamorphose face aux défis écologiques, un cadre européen renforcé. Un livre remarquable et clair qu'il faut avoir lu.

Alain Cazalé
président d'honneur
de la SFAF
& administrateur du
Centre des Professions
Financières